Université de Paris

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°2019-15

Le conseil d'administration, réuni le 13 décembre 2019 à 14 heures sur convocation de la présidente d'Université de Paris adressée le 29 novembre 2019 ;

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts d'Université de Paris et notamment l'article 13 ;

Point de l'ordre du jour : 1.1. Composition et mission du Comité d'orientation stratégique (COS)

Il est proposé au conseil d'administration de nommer les personnalités membres du conseil d'orientation stratégique tel que prévu à l'article 13 des statuts d'Université de Paris.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration nomme les personnalités suivantes membres du conseil d'orientation stratégique :

- M. Guy Breton
- Mme Berit Eika
- Mme Devora Grynspan
- Mme Catherine Langlais
- M. Martin Lohse
- Mme Funmi Olonisakin
- M. Jan Palmowski
- Mme Alexandra Palt
- M. Saul Perlmutter
- M. Ed Stolper
- Mme Isabelle Thizon-de Gaulle
- M. Mario Vargas Llosa

Nombre de membres constituant le conseil : 28
Quorum : 14
Nombre de membres participant à la délibération : 25
Abstentions : 5
Votes exprimés : 20
Contre : 0
Pour : 20

Fait à Paris, le 18 /12 /2019

La présidente

Christine CLERICI

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président d'Université de Paris et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Affiché le : 09 JAN. 2020 Transmis au recteur le : 09 JAN 2020